

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Appel à projets aménagements cyclables 2020

Saint-Denis, le 3 mars 2021

4 projets réunionnais lauréats

Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué chargé des Transports, a dévoilé le 26 février 2021 les 194 projets lauréats du 3^{ème} appel à projets du Fonds mobilités actives « Aménagements Cyclables 2020 ». Au total, 101 millions d'euros de subventions sont attribués aux lauréats.

L'appel à projets vise à accélérer les travaux d'aménagement de réseaux cyclables et leur sécurisation afin de développer la pratique vélo. Il intervient dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Vélo.

4 projets réunionnais obtiennent des financements pour un total de 1,4 M€ :

- commune de Saint-Paul : création d'une liaison cyclable en traversée de la Ravine Saint-Paul,
- commune de La Possession : continuité de la voie cyclable entre la rue Hanoï et le quartier Saint-Laurent,
- SPL Grand Sud : aménagement zone industrielle n° 4 à Saint-Pierre,
- CINOR : requalification de la RN2002 et aménagement de ses abords à Sainte-Suzanne.

Ces 4 projets, dont le coût total s'élève à 24M€, entrent dans les mesures soutenues par l'État au titre du développement des mobilités du quotidien.

Entre 2019 et 2020, 10 projets réunionnais ont déjà été récompensés dans le cadre des appels à projets « Fonds des Mobilités Actives ».

Un nouvel appel à projets devrait être lancé en avril 2021.

Plus d'informations

Cartographie des lauréats sur : <https://www.francemobilites.fr/cartographie-laureats>

Communiqué de presse du ministère de la Transition écologique :
<https://www.ecologie.gouv.fr/jean-baptiste-djebbari-annonce-194-projets-laureats-du-3eme-appel-projets-du-fonds-mobilites-actives>

Préfecture de La Réunion
Service régional de la
communication interministérielle